

# SHIPPAGAN

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN  
À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE

**DATE :** Le 3 octobre 2023

**HEURE :** 19 h

**PRÉSENTS :** Kassim Doumbia (maire), Armand Caron (maire suppléant), Amélie Ferron-Roussel (conseillère), Marie-Lou Noël (conseillère), Nathalie Robichaud (conseillère), Laurent Robichaud (conseiller), Eda Roussel (conseillère), Elise Roussel (directrice générale et greffière) et Sonia Ryma Ait kheddache (greffière adjointe par intérim).

**ABSENT :** Aucun

**PUBLIC :** 19 personnes, dont un journaliste de l'Acadie nouvelle.

1. **Ouverture de la réunion**

La séance est ouverte à 19h03.

2. **Divulcation de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. **Adoption des procès-verbaux:**

**4.1 Réunion ordinaire du 5 septembre 2023**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 5 septembre 2023 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.2 Réunion extraordinaire du 19 septembre 2023**

Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Nathalie Robichaud que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 19 septembre 2023 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

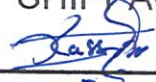

5. **Suivi des procès-verbaux**

La greffière mentionne que l'activité de Museau-Thon n'a pas eu lieu au Centre Rhéal-Cormier finalement, puisqu'il celle-ci a été remise au 30 septembre 2023. Tous les autres suivis ont été faits.

6. **Correspondance**

**6.1. Rapport des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – septembre 2023**

La greffière fait état des permis pour le mois de septembre 2023.

SHIPPAGAN  
  
MAIRE  
  
GREFFIÈRE

## **6.2. Autre**

La municipalité a reçu une lettre de condoléances de la part du maire de la ville de Loudun à la suite du décès de l'ancienne mairesse de Shippagan, Madame Anita Savoie-Robichaud.

Le conseil a reçu une correspondance de monsieur Yanic Chiasson, chef pompier par intérim, mentionnant le départ à la retraite de monsieur Jean-Pierre Thériault après 26 ans de loyaux services au sein de la brigade d'incendie de Shippagan.

Le conseil a reçu une lettre de remerciement de la Fondation des petits déjeuners de la Péninsule acadienne d'avoir contribué à leur levée de fonds comme commanditaire.

## **7. Rapport des comités**

Les élus prennent la parole pour parler de leurs dossiers respectifs.

## **8. Affaires nouvelles**

### **8.1. Demande de don – Les petits pères Noël Shippagan, Les Iles Lamèque et Miscou**

La municipalité a reçu une demande de don de l'organisme, Les petits pères Noël Shippagan, Les îles Lamèque et Miscou, pour contribuer à l'achat des vêtements d'hiver, de cadeaux de Noël ainsi que des chèques cadeaux d'épiceries pour des familles défavorisées. Il est proposé par la conseillère Natalie Robichaud appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël d'octroyer un don de 300 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **8.2. Demande de don – Activité « Le livre en cadeau » – Salon du livre de la Péninsule acadienne**

La municipalité a reçu une demande de don de la part du Salon du livre de la Péninsule acadienne afin de participer à l'activité « le Livre en cadeau » pour contribuer à l'achat de livres aux enfants des familles démunies. Il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud d'octroyer un don de 300 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **8.3. Demande de parrainage – Panier « Pensez frais »**

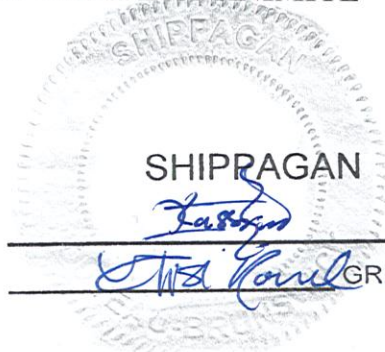
La municipalité a reçu une demande du programme « Penser frais » de la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne, une initiative communautaire, qui prépare mensuellement des paniers de fruits et légumes frais pour la modique somme de 15 \$ par unité. Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Eda Roussel de parrainer annuellement trois familles démunies et ainsi octroyer un don de 450 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **8.4. Autorisation d'achat – Échangeur de chaleur – Piscine Régionale à Shippagan**

Le gestionnaire de la Piscine Régionale à Shippagan a fourni un résumé des travaux de maintenance et réparation qui sont en cours à la Piscine Régionale. Pour maintenir le fonctionnement de la piscine, plusieurs travaux seront nécessaires, dont l'achat d'un échangeur de chaleur pour la somme de 15 227 \$, taxe en surplus. Il est proposé par le conseiller Laurent Robichaud appuyé du conseiller Armand Caron d'autoriser l'achat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**SHIPPAGAN**

*Laurent Robichaud*

MAIRE

*Stéphane Robichaud*

GREFFIÈRE

**8.5. Adoption d'un nouveau poste dans l'organigramme et l'échelle salariale**

Afin d'assister la directrice générale, Madame Elise Roussel, dans la gestion, l'organisation et la planification de l'ensemble des activités réalisées par les différents services de la municipalité, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud d'autoriser le nouveau poste de directeur général adjoint/directrice générale adjointe et ainsi d'adopter la mise à jour de l'organigramme et des échelles salariales.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.6. Nomination – Nouveau pompier**

Monsieur René Mallet, ancien pompier dans la brigade d'incendie de Shippagan, souhaite revenir à sa fonction. À la suite de la recommandation de Monsieur Yanic Chiasson, chef pompier par intérim, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que le conseil municipal accepte la nomination de monsieur René Mallet comme pompier volontaire au sein du service d'incendie de Shippagan.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Mot du maire**

Le maire fait la lecture de son rapport.

**10. Levée de l'assemblée**

La réunion est levée à 19h47.

**11. Parole au public**

Le maire donne la parole au public.

La séance se termine à 20h27.